## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**RAPPORTEUR(S):** MME MARTINE VASSAL / M. YVES MORAINE

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Mai 2020

<u>OBJET</u>: Passation d'un protocole transactionnel entre la société par actions simplifiée EUROVIA PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, la commune de Vitrolles et le Département des Bouches-du-Rhône.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Mai 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver les termes du protocole transactionnel, joint à la présente délibération, avec la société par actions simplifiée eurovia provence alpes côte d'azur et la commune de Vitrolles dans le but d'éviter tout contentieux potentiel pouvant avoir lieu entre les parties devant la juridiction administrative et par lequel le Département des Bouches-du-Rhône, venant aux droits de la société treize développement, accepte de payer, à l'issue de la transaction, la somme de 60.000 euros TTC au profit de la société eurovia provence alpes côte d'azur, sur demande expressément formulée par la ville de Vitrolles.

<<

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant, à signer ce protocole transactionnel.

La dépense, d'un montant de 60.000 euros TTC, sera imputée au chapitre 45 du budget départemental

## A l'unanimité

## **Votent pour:**

Mme AMSELEM, Mme BARTHÉLÉMY, M. BÉNARIOUA, Mme BERNASCONI, Mme BIAGGI, M. BORÉ, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DALBIN, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON, Mme MIQUELLY, M. MORAINE, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. ROYER-PERREAUT. Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL, M. VIGOUROUX.

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice des assemblées